



**RAPPORT PRÉSENTÉ AUX GOUVERNEURS
DE LA NOUVELLE-ANGLETERRE
ET AUX PREMIERS MINISTRES
DE L'EST DU CANADA
SUR LES PROJETS CONCERNANT
LE CHANGEMENT CLIMATIQUE**

**Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre
et des premiers ministres de l'Est du Canada**

Août 2002

Introduction et contexte

Le Comité de l'environnement et le Comité international du Nord-Est sur l'énergie (CINÉ) sont heureux de présenter ce rapport sur les projets concernant le changement climatique à la Conférence des Gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des Premiers ministres de l'Est du Canada (GNA/PMEC). Ce rapport présente une vue d'ensemble des principales réalisations en ce qui a trait à la mise en œuvre du Plan d'action sur le changement climatique adopté par la Conférence en 1998. Il décrit également les projets prioritaires du Comité de l'environnement pour l'année qui vient.

La mise en œuvre de projets concernant le changement climatique est du ressort du Comité directeur sur les changements climatiques qui est secondé par un certain nombre de groupes de travail techniques. Le Comité directeur sur les changements climatiques a été créé conjointement par le Comité sur l'environnement et le Comité international du Nord-Est sur l'énergie (CINÉ). Le Comité sur l'environnement remercie le Comité directeur et les membres du groupe de travail pour les ressources humaines et financières qu'ils ont fournies. Le succès qui a couronné la mise en œuvre du plan est dû aux ressources en personnel considérables fournies par chacune des administrations.

Le Comité sur l'environnement tient également à souligner la précieuse contribution, tant au point de vue des ressources humaines que des ressources financières, d'Environnement Canada, de la United States Environmental Protection Agency, du Northeast States for Coordinated Air Use Management (NESCAUM), et d'autres organismes ne relevant pas des administrations.

Résumé des réalisations et des priorités

En 2001, le GNA/PMEC a adopté le *Plan d'action sur le changement climatique* et a demandé au Comité sur l'Environnement et au CINÉ de le mettre en œuvre. Un comité directeur a alors été mis sur pied.

Lors de sa première réunion, en décembre 2001, le Comité directeur sur les changements climatiques a établi les premières priorités pour la mise en œuvre du Plan :

1. Établir un inventaire régional des émissions et recommander la création d'un registre régional des émissions afin que les administrations participantes aient les mêmes données et utilisent les mêmes méthodes pour évaluer les progrès accomplis.
2. Identifier les mesures initiales relatives au climat qui pourraient être mises en œuvre rapidement, avec un bon rapport coût-efficacité, et qui susciteraient un appui généralisé à l'égard d'autres mesures.

Se basant sur ces principes, le Comité directeur sur les changements climatiques a créé des groupes de travail spécialisés pour s'occuper des catégories de mesures potentielles décrites dans le Plan : énergie, transport, inventaire et registre, adaptation et prêcher par l'exemple. Chaque groupe de travail avait pour mission de recommander une série de mesures à mettre en œuvre.

Cinq projets proposés — Chaque groupe de travail a déterminé des points prioritaires et des secteurs précis sur lesquels mettre l'accent au cours de l'année qui vient.

Groupe de travail sur l'énergie

Le Plan propose deux objectifs et points prioritaires potentiels relativement à l'énergie – réduction de 20 % des gaz à effet de serre dans le secteur de l'électricité d'ici 2005 et accroissement de 20 % de la réduction des émissions de gaz à effet de serre grâce à des programmes de conservation. Au cours de sa première année d'existence, le Groupe de travail sur l'énergie s'est principalement efforcé de mieux comprendre les rapports entre l'offre d'électricité, la demande d'électricité et l'émission de gaz à effet de serre, et de déterminer d'éventuels secteurs d'activité aux fins d'évaluation future. Un document de travail sur ces questions sera rédigé au cours de l'année qui vient pour décrire ces rapports et les résultats potentiels de certaines mesures particulières concernant le climat afin de favoriser la diminution des émissions et de promouvoir la conservation de l'énergie.

Travail à effectuer – année 2

L'an prochain, le groupe de travail sur l'énergie se consacrera principalement à :

- évaluer et recommander des options pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le secteur de l'électricité;
- élaborer une série de mesures potentielles à mettre en œuvre dans le secteur de l'énergie pour réduire la demande et promouvoir une production à plus faible teneur en carbone et à plus haut rendement énergétique.
- étudier des concepts et des outils pour l'éducation et la vulgarisation relativement aux questions énergétiques.

Groupe de travail sur le transport

Le point 8 du Plan d'action sur le changement climatique porte sur une réduction accrue des émissions de gaz à effet de serre dans le secteur des transports. À cette fin, le groupe de travail sur le transport a examiné des possibilités de promouvoir des véhicules consommant moins de carburant en se basant sur les normes du CAFÉ (Corporate Average Fuel Economy) ou de programmes similaires. Les États et les provinces ont également recherché des possibilités de mettre sur pied des projets de démonstration de carburants biologiques dans la région par l'entremise de programmes réalisés par les administrations. Les États et les provinces ont également participé à l'organisation de la conférence sur le changement climatique et le transport organisée par le Northeast Advanced Vehicle Consortium (NAVC) le 20 mai 2002. Un certain nombre d'administrations ont participé à des discussions sur de nombreuses politiques en matière de transport.

Travail à effectuer – année 2

Le Groupe de travail sur le transport mettra l'accent sur les secteurs suivants au cours de l'année prochaine :

- continuer à mettre au point des mécanismes pour promouvoir l'utilisation de véhicules plus efficaces et plus propres dans la région; déterminer d'autres points et d'autres possibilités relativement aux carburants biologiques;

- étudier des modèles d'aménagement et d'utilisation du territoire qui pourraient favoriser la mise en place d'incitatifs et de pratiques axés sur le rendement, afin de promouvoir une réduction du nombre de kilomètres parcourus par les véhicules.

Groupe de travail de l'inventaire et du registre

Le Plan prévoit l'établissement d'un inventaire standardisé de l'émission des gaz à effet de serre pour chaque administration à partir de 1990, puis tous les trois ans (point prioritaire 1), et l'élaboration d'un registre régional des émissions qui constituerait la base pour l'enregistrement et l'échange de crédits d'émissions avec la région (point 9). Dans ce contexte, les objectifs premiers du Groupe de travail de l'inventaire et du registre sont d'évaluer les émissions de gaz à effet de serre en Nouvelle-Angleterre et dans l'est du Canada pour 1990 et 1999, et d'élaborer des recommandations initiales pour l'établissement d'un registre et d'un système d'échange national.

Travail à effectuer – année 2

Le groupe de travail de l'inventaire et du registre fera porter ses efforts sur les domaines suivants au cours de la prochaine année :

- construction d'une capacité des diverses administrations et/ou nationale et de méthodes standardisées pour réaliser un inventaire régional à intervalles réguliers;
- élaboration du cadre administratif, de dépistage et d'établissement de rapports pour un registre régional sur la base des principes décrits dans le document de fond du groupe de travail.

Groupe de travail de l'adaptation

Le point 7 du Plan d'action sur le changement climatique porte sur « la réduction et/ou l'adaptation des répercussions sociales, économiques et environnementales négatives du changement climatique ». Il s'agit d'évaluer les conséquences du changement climatique et de trouver des mécanismes d'adaptation qui soient applicables et économiquement rentables. Pour commencer, le groupe a compilé un guide des compétences et d'information sur les personnes-ressources pour un vaste éventail de secteurs. Il a également élaboré une proposition concernant l'organisation d'un atelier sur l'adaptation, qui réunirait des experts afin de discuter d'options stratégiques.

Travail à effectuer – année 2

Le groupe de travail de l'adaptation fera porter ses efforts sur les domaines suivants l'année prochaine :

- organiser un atelier pour explorer les options en matière scientifique et de politiques relativement aux conséquences du changement climatique sur nos ressources naturelles;
- travailler en collaboration avec des organismes fédéraux à l'élaboration de résumés, tous les deux ans à compter de 2003, sur la manière dont notre région est touchée par le changement climatique;
- fournir une évaluation initiale des questions relatives à la séquestration du carbone à la réunion de 2003 des GNA/PMEC.

Groupe de travail « Prêcher par l'exemple »

Le point 4 du Plan demande aux gouvernements des États et des provinces de donner l'exemple en mettant en œuvre des programmes sur le changement climatique et la réduction des gaz à effet de serre. Le groupe de travail « Prêcher par l'exemple » a esquissé une *Revue des activités du secteur public relativement au changement climatique* qui fournit un abrégé des activités des diverses administrations dans la région. Le groupe de travail a aussi sondé celles-ci pour déterminer lesquelles tiennent des données d'inventaire des émissions pour les programmes gouvernementaux et pour quelles années les données existent.

Travail à effectuer – année 2

Le groupe de travail « Prêcher par l'exemple » fera porter ses efforts sur les domaines suivants au cours de la prochaine année :

- déterminer des domaines où les diverses administrations doivent faire des efforts accrus, et les obstacles à la mise en œuvre des programmes gouvernementaux;
- formuler des recommandations sur les options prioritaires pour la mise en œuvre, recommandations devant être examinées par le Comité directeur sur les changements climatiques.

Quatre actions conjointes — Outre les plans de travail du groupe de travail résumés ci-dessus, le Comité directeur sur les changements climatiques a élaboré quatre propositions initiales devant être considérées pour une mise en œuvre régionale.

- *Projet des feux de circulation à DEL.* Ce projet encouragerait et favoriserait le remplacement des feux de circulation conventionnels dans la région par des feux à DEL plus efficaces et plus rentables. On estime que les feux de circulation à DEL utilisent 85 % moins d'énergie que les feux conventionnels et que leur période de récupération est de 2 à 3,5 ans.
- *Partenariats avec des collèges et universités pour la réduction d'émissions.* Ce projet encouragerait les collèges et universités à adhérer aux grands objectifs du Plan et à travailler à réduire d'ici 2012 les émissions de gaz à effet de serre jusqu'à 10 % en deça des niveaux de 1990. Une telle initiative entraînerait une réduction de 600 000 à 650 000 tonnes métriques de carbone.
- *Programmes d'achat des États et des provinces pour du matériel de bureau à haut rendement et peu polluant.* Ce projet encouragerait l'achat de matériel de bureau plus éconergétique en incitant les administrations participantes à travailler avec leurs ministères des achats à déterminer si des obstacles existent à des achats rentables, et dans l'affirmative, à proposer des méthodes permettant de surmonter ces obstacles.
- *Utilisation de véhicules plus éconergétiques par les États et les provinces.* Ce projet encouragerait l'achat et l'utilisation de véhicules plus propres et plus efficaces par les administrations en engageant celles-ci à travailler avec leurs ministères chargés des achats à déterminer si des obstacles existent pour ces achats lorsque cela est faisable sur le plan économique, et si c'est le cas, à proposer des méthodes permettant de surmonter ces obstacles. Ce projet démontrerait par exemple les avantages de l'utilisation de véhicules plus propres et plus éconergétiques.

Autres engagements du Comité directeur sur les changements climatiques. Le Comité directeur a aussi convenu d'effectuer les tâches suivantes au cours de la prochaine année :

- 1) Explorer d'autres propositions d'actions rentables pouvant être mises en œuvre régionalement de façon appropriée, contribuant aux objectifs du Plan d'action;

- 2) Explorer des relations de travail coopératives avec des institutions de l'extérieur engagées dans des domaines liés à la mise en œuvre du Plan;
- 3) Explorer des options Internet pour coordonner le travail interne et pour partager l'information (entre administrations et avec le public);
- 4) Explorer des possibilités d'actions liées au climat et d'éducation dans le domaine dans le cadre d'initiatives visant plusieurs polluants.
- 5) Déterminer des possibilités de continuer à encourager des stratégies visant plusieurs polluants et une efficacité accrue des carburants des véhicules au niveau fédéral.

Comité directeur sur les changements climatiques et groupes de travail

Le Comité directeur sur les changements climatiques s'est réuni deux fois depuis août 2001 (à Montréal [Québec] en décembre 2001, et à Providence [Rhode Island] en juin 2002) et de nombreuses conférences téléphoniques de ses groupes de travail ont eu lieu. Le Comité sur l'environnement des GNA/PMEC reconnaît l'excellent travail du Comité directeur et de ses groupes de travail dans la mise en œuvre du Plan d'action sur le changement climatique et le félicite pour ses réalisations cette année.

Comité directeur sur les changements climatiques des GNA et des PME

Claude Desjarlais* (coprés.)	Ministère des Ressources naturelles QC
Dean Mundee (coprés.)	Min. de l'Environnement et des Gouvernements locaux NB
Sonia Hamel (coprés.)	Executive Office of Environmental Affairs MA
Kenneth Colburn* (co-chair)	Dept. of Environmental Services NH
Chris James	Dept. of Environmental Protection CT
Robert Luysterborgh	Dept. of Public Utility Control CT
James Brooks	Dept. of Environmental Protection ME
Julie Hashem	State Planning Office ME
Joanne McBrien	Division of Energy Resources MA
Darwin Curtis	Min. des Ressources naturelles et de l'Énergie NB
David Bazeley	Dept. of Natural Resources NF
John Drover	Dept. of the Environment NF
Meredith Hatfield	Governor's Office of Energy & Community Service NH
Joanne Morin	Dept. of Environmental Services NH
Allan Parker	Dept. of Natural Resources NS
George Foote	Dept. of Natural Resources NS
Ron Estabrooks	Dept. of Development & Technology PE
Todd Fraser	Dept. of Fisheries, Aquaculture & Environment PE
Robert Noel de Tilly	Ministère de l'Environnement QC
Janice McClanaghan	State Energy Office RI
Steve Majkut	Dept. of Environmental Management RI
Richard Valentinetti	Dept. of Environmental Conservation VT

Organismes partenaires :

Mike Kenyon	U.S. EPA (Nouvelle-Angleterre)
Norman Willard	U.S. EPA (Nouvelle-Angleterre)
William White	U.S. EPA (Nouvelle-Angleterre)
Ken Colburn and staff	Northeast States for Coordinated Air Use Management
Lisa Callaghan	North American Clean Vehicle Consortium
Alain Bourque	Environnement Canada

*** Claude Desjarlais et Kenneth Colburn avaient quitté le Comité directeur sur les changements climatiques au moment de la rédaction du présent rapport en juillet 2002, pour occuper de nouveaux postes, respectivement avec le consortium Ouranos et NESCAUM. Le Comité directeur les remercie pour la qualité de leur travail à titre de coprésidents du projet sur les changements climatiques et espère pouvoir continuer de travailler avec eux à l'avenir. Janice McClanaghan, du Rhode Island State Energy Office, est la nouvelle coprésidente du comité pour la Nouvelle-Angleterre.**